

VISIO - Le droit à pension avec la limite d'âge et le cumul emploi retraite

En Visio-conférence

A distance - Synchron

Inscrivez-vous au moins 3 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Connaître les conditions pour bénéficier d'un droit à pension CNRACL
- Identifier les différents motifs de départ en retraite
- Savoir gérer les limites d'âge
- Etre capable de renseigner les agents sur l'ouverture de leurs droits



Public Visé

Gestionnaires de personnels et agents des services de la paie ayant des connaissances en matière de retraite



Pré Requis

Avoir des connaissances en gestion de la retraite de niveau débutant

Objectifs pédagogiques

Connaître les conditions pour bénéficier d'un droit à pension CNRACL
Identifier les différents motifs de départ en retraite
Savoir gérer les limites d'âge
Etre capable de renseigner les agents sur l'ouverture de leurs droits

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre la salle d'attente, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 5 minutes avant le début de la session pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion
- La salle digitale sera ouverte à l'heure fixe de la visio-conférence, et chaque stagiaire dans la salle d'attente y sera transféré
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

- Conditions d'ouverture du droit
- Motifs de départ (hors invalidité)
- Limites d'âge et poursuite de l'activité
- Cumul emploi retraite
- Quel dossier constituer ?

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire, Chef de service retraite d'un Centre de Gestion

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation** : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- **Après la formation** : une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 -volodia.tourtchine@adij.org

Durée

3.00 Heures

0.5 Jour

Effectif

De 4 à 50 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : **390.00**

Inter Adhérent (Par personne) : **360.00**



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable formation

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adij.org